



## Annexe 7 : Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

**Le (la) soussigné(e)**

(au nom de qui les créances sont établies)

Nom complet

Nom de l'enfant

Rue, N°

C.P., Localité

Pays

**prie la firme**

(qui établit les créances)

**portant le no ID créancier**

**d'encaisser** à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes

auprès de la banque

Nom CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Rue, N° 44, BOULEVARD JOSEPH II

C.P., Localité L-1840 LUXEMBOURG

LU72ZZZ0000000000000042200

Nom BGL BNP Paribas

Rue, N° 50, avenue J.F. Kennedy

C.P., Localité L-2951 Luxembourg

par le débit du compte bancaire

IBAN: L U | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC: | | | | | | L | U | L | | |

**(\*) titulaire du compte**

Nom complet

Rue, N°

C.P., Localité

Pays

Lieu \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature(s) pour accord

Le donneur d'ordre

Le titulaire du compte (\*)

**(\*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte**

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.

Il y a lieu de joindre **obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)**.

L'ordre de domiciliation est à compléter et à signer une seule fois, il reste valable jusqu'à révocation ou si changement de vos coordonnées bancaires.